

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes - 01 mars 2022

L'Insee Bretagne publie, en partenariat avec l'Adeupa, l'étude "**Mobilités résidentielles dans le Pays de Brest : d'abord à Brest et dans le parc locatif privé**"

Insee Analyses Bretagne n° 108

**48 000 individus
ont emménagé
dans le Pays de
Brest**

- Sur les 419 700 habitants du Pays de Brest en 2017, 48 000 ont changé de logement au cours de l'année précédente.
- Ces personnes en mobilité résidentielle sont plutôt jeunes. Près d'un tiers d'entre elles a entre 20 et 29 ans.
- Les nouveaux arrivants viennent majoritairement de Bretagne, en particulier du Finistère (24 %).

**Des
emménagements
surtout à Brest**

- La ville de Brest regroupe à elle seule la moitié des installations alors qu'elle représente 36 % des logements du Pays de Brest.
- Les emménagements concernent plus souvent des logements de taille modeste. Ils ont lieu en grande majorité en appartement.
- Parmi l'ensemble des mobilités, les installations en tant que locataires sont les plus fréquentes.

**La moitié des
mobilités vers
le parc locatif
privé**

- Parmi les 29 000 mobilités étudiées, environ 15 300 se font à destination du parc locatif privé, à 60 % dans la commune de Brest. Le bien loué est un appartement dans 70 % des cas.
- Dans le Pays de Brest, 4 900 emménagements relèvent de l'accession à la propriété. La moitié est à destination du Pays de Brest hors Brest Métropole. Les trois quarts se font en maison.
- Les installations de propriétaires qui l'étaient déjà auparavant représentent près de 3 000 mobilités. Il s'agit majoritairement de couples avec enfants qui emménagent dans une maison dans le Pays de Brest hors Brest Métropole.



Relations presse Christelle Marcault
02 99 29 34 90 / 06 61 10 18 44
communication-bretagne@insee.fr